

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE KHENCHELA
DAIRA D'EL - HAMMA
COMMUNE DE TAMZA
42400200004009704013

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux Dispositions de la loi N°12-23 - et Du Décret Présidentiel N° 15-247 Du : 16/09/2015 Portant Règlementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public Et Suite A La Réunion De La Commission D'évaluation Des Offres En Date Du : 19/01/2026

Le Président De L'assemblée Populaire De La Commune DE TAMZA Informe L'ensemble Des Soumissionnaires Ayant Participé A L'Avis D'appel D'offres Avec Exigence De Capacités Minimales Parue En Date Du: 07/01/2026 Dans le quotidien Les Echos De L'Est En Langue

Française L'Attribution Provisoire De l'opération :

Approvisionnement des cantines scolaires pour l'année 2026

Suivant Le Tableau Ci – Dessous :

N°	INTITULE DE L'OPERATION	ENTREPRISE CHOISIE	MONTANT T.T.C. (DA)		DELAI S	O B S
			Seuil Min	Seuil Max		
01	LOT N° 01 : alimentations générales et le pain	TAKAOUECHT-ABDELGHANI-	5.154.742.70 DA	5.849.170.10 DA	150 jours	Offre Unique Techniquement Qualifiée
02	LOT N° 02 : Les Légumes Et Le Fruits	TAKAOUECHT-ABDELGHANI-	9.670.431.00 DA	10.077.981.00 DA	150 jours	Offre Unique Techniquement Qualifiée
03	LOT N° 03 : viandes rouges. viandes blanches et les œufs	TAKAOUECHT-ABDELGHANI-	10.825.200.00 DA	11.543.200.00 DA	150 jours	Offre Unique Techniquement Qualifiée

Tout soumissionnaires contesté ce choix peut introduire un recours –auprès de la commission communal des marchés publics de la commune DE TAMZA dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les Quotidiens Nationaux ou dans le BOMOP et Sur Le Portail Electronique Des Marches Publics Et La Presse Electronique et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du : 16/09/2015 portant règlementation Des marchés publics .

TAMZA LE :
P / A P C